

### VENTE des ACTIONS CNR ASF APRR

La vente des actions de la CNR a été votée lors d'une Assemblée plénière qui s'est tenue le 11 Octobre 2002 au Bois d'Oingt (impossible à télécharger ce jour ???).

Le produit de cette vente a rapporté 63 681 552,13 euros.

A fin 2012, selon Lyon Capitale et le Canard Enchaîné, cette participation serait évaluée à environ 460 millions d'euros, sans compter les dividendes versés chaque année par la CNR.

A titre d'exemple, le CG 13 a perçu 34 M€ de dividendes pour 5.38 % des actions sur 5 ans. le CG69 qui en possédait 11,4 % en aurait reçu 72 M€ pour la même période.

Actuellement les dividendes versés chaque année seraient de l'ordre de 30 M€.

C'est donc environ 300 M€ qui ont encore été perdus.

Cette vente en 2002 a donc privé le département du Rhône de 700 M€ pour la CNR, sans compter les dividendes versés par l'APRR et l'ASF.